Les raisons de notre départ du CTP du 18 janvier 2017

Les avis des délégué-e-s du personnel ne sont pas suivis par l'administration et la Présidente :

CAP C : plusieurs temps partiels refusés par l'administration malgré l'avis favorable des CAP C !

CTP : passage en force des organigrammes rejetés par les organisations syndicales et les personnels !

CHS-CT : paralysie du CHS-CT en 2016 et non-intégration de cette instance dans la réorganisation de l'administration !

Groupes de travail : réduits à des échanges stériles !

Ça suffit !

2017 est une année capitale pour le devenir des agents

Les avis des représentant-e-s des personnels doivent être entendus et respectés selon l'engagement pris par la Présidente :

- pour une vraie négociation vers le haut de l'Action sociale,
- pour une vraie négociation vers le haut du Régime indemnitaire,
- pour une vraie négociation vers le haut de l'Evaluation et Carrière

Agents de la Région notre avenir se dessine aujourd'hui et ne peut se faire sans vous !